




SOMMAIRE

Nouveau contrat local de santé dans la Somme 2

Un gérontopôle Hauts-de-France à l'été 2

Parcours de femmes sans domicile fixe en Hauts-de-France 3

Parcours scolaires Filles-Garçons dans les Hauts-de-France : des choix et parcours différenciés selon les sexes 4

Focus

Handicap

Le handicap en Hauts-de-France 5

La politique du handicap en France 5

Handicap : une nouvelle feuille de route de la Région pour une prise en compte globale 6

Semaine du numérique : une journée consacrée au handicap 6

Retours sur la 6^e semaine Handicap et Citoyenneté à l'Université Catholique de Lille 7

La prise en charge des troubles du neuro-développement en Hauts-de-France 8

Lus pour vous / À lire 9

L'obésité, une épidémie non infectieuse difficile à enrayer 10

Lutter contre le manque d'activité physique des Européens 11

Agenda 12

RÉGION

Nouveau contrat local de santé dans la Somme

Le 6 décembre 2022 a été signé à Péronne un nouveau contrat local de santé (CLS) pour le Pôle d'équilibre territorial et rural Cœur des Hauts-de-France et ses 70 000 habitants.

Le diagnostic préalable au CLS mettait en évidence les fragilités sanitaires du territoire (addictions, mortalité prématurée...), liées à des difficultés sociales (taux de chômage élevé, niveaux de formation et de revenus faibles), auxquelles s'ajoute une offre de soins déficitaire (densité de médecins, accès au 1^{er} recours, actions de prévention et de sensibilisation).

Ces dernières années, les élus locaux avaient travaillé avec l'ARS sur l'accès aux soins, enjeu essentiel dans les territoires ruraux, et plusieurs maisons de santé ont vu le jour. Avec ce CLS, « les élus locaux souhaitent aller au-delà de ces démarches d'accès aux soins, par des actions de prévention et de sensibilisation auprès des populations les plus fragiles. Le contrat local de santé offre ainsi la possibilité d'une dynamique territoriale en la matière dont les objectifs seront, d'une part, de réduire les inégalités sociales et territoriales et, d'autre part, de mettre en œuvre des solutions pour une meilleure santé pour tous les habitants ».

Ce CLS 2023-2028 entend ainsi encourager des comportements favorables à la santé, faciliter l'accès aux soins pour le plus grand nombre et favoriser l'accompagnement des personnes confrontées à des problématiques de santé mentale.



En savoir plus sur pf2s.fr



RÉGION

Un gérontopôle Hauts-de-France à l'été

Le 7 mars dernier, la Région, l'ARS et la Carsat Hauts-de-France ont confirmé le lancement du gérontopôle régional qui sera créé le 7 juillet lors de son assemblée générale constitutive.

D'ici 2050, les seniors devraient représenter 25 % de la population régionale. Dans cette perspective, la création d'un gérontopôle doit permettre d'agir en faveur du bien vieillir et de coordonner les actions et initiatives relevant de la prise en charge du soin sur le territoire régional. La mission de ce type de structure est double :

- favoriser l'émergence de nouveaux projets, nés de la concertation entre les parties prenantes et d'une construction collective, tant dans les champs scientifique que pédagogique, sanitaire ou organisationnel, économique ou sociétal ;
- coordonner davantage les actions et initiatives relevant du développement territorial, de la recherche, de la prise en soin, de l'économie et de la formation.

Le travail de préfiguration du gérontopôle réalisé par Eurasanté a permis de réunir plus de 600 participants et de faire émerger 25 idées de projets qui pourront s'inscrire dans le plan d'action de la future structure. Celle-ci rassemblera les acteurs de la prise en soin et de l'accompagnement de la personne âgée, de la recherche, de l'industrie, de la formation et de l'enseignement supérieur ainsi que les usagers, les collectivités locales et les groupes de protection sociale.



En savoir plus sur pf2s.fr

RÉGION

Parcours de femmes sans domicile fixe en Hauts-de-France

L'Institut social de Lille (ISL) vient de publier une étude sur le parcours des femmes sans domicile fixe, dans les territoires de Lens-Liévin Hénin-Carvin et de Maubeuge-Sambre-Avesnois. D'après les résultats, de multiples violences sont bien souvent à l'origine de leur parcours d'errance.

En France, les femmes représentaient en 2012 38 % de la population des sans domicile fixe selon l'Ined. À la demande de la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) et de Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets), l'ISL a mené durant un an cette étude afin de comprendre le parcours des femmes sans domicile dans une région marquée par d'importantes difficultés socio-économiques.

Les femmes rencontrées ont bien souvent subi des violences dès l'enfance qui se sont prolongées à l'âge adulte, accompagnées de problèmes d'emploi, d'isolement ou d'intégration. Les violences conjugales sont une des premières causes qui précipitent ces femmes à la rue ou en structure, suivi du décès du conjoint, d'une séparation, de conflits familiaux, ou encore de problèmes d'immigration.

Confrontées à un moment ou un autre de leur parcours au « monde de la rue », ces femmes ont développé des stratégies d'évitement ou de protection afin de survivre et de faire face aux agressions. Par ailleurs leur rapport au corps est dégradé, ces femmes étant physiquement marquées par la violence, l'alcool, la drogue ou les médicaments, ce qui n'est pas sans conséquences sur leur état de santé.



// PARCOURS DE FEMMES SANS DOMICILE FIXE EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE.

Recherche menée sur les territoires de Lens-Liévin/Hénin Carvin et Maubeuge-Sambre-Avesnois.



Plus présentes au sein de structures d'hébergement de longue durée qui mettent souvent en place une prise en charge spécifique, les femmes sans domicile apprécient l'accompagnement de ces structures qui leur permet d'entrer dans un processus de réinsertion et de recouvrer progressivement une autonomie.

En conclusion, l'étude préconise différentes mesures dont la création de petites structures féminines plus souples ouvertes 24h/24, le renforcement des structures dédiées aux femmes victimes de violences conjugales et d'améliorer le repérage, l'orientation et l'hébergement de ces femmes.

Développer un "frottis truck"

L'étude « Parcours de femmes sans domicile fixe en région Hauts-de-France » préconise de « mettre en place un "frottis truck" : camion aménagé en cabinet gynécologique mobile où les femmes sans domicile fixe peuvent bénéficier de soins et d'exams gynécologiques et d'un soutien psychologique ».

Depuis 2014, l'association pour le développement de la santé des femmes (ADSF) sillonne l'Île-de-France à bord d'un utilitaire aménagé en cabinet de consultation gynécologique, à la rencontre de femmes en grande précarité. Les équipes de l'ADSF propose aux femmes une évaluation gynécologique, un frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus ainsi qu'un accompagnement vers le soin. Problèmes de vue, de dents, d'audition, psycho-traumatismes, etc., le « Frottis Truck » est un lieu où l'on soigne tous les maux induits par une vie de SDF.



En savoir plus sur pf2s.fr

RÉGION

Parcours scolaires Filles-Garçons dans les Hauts-de-France : des choix et parcours différenciés selon les sexes

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le Service de région académique des Études et des Statistiques (Sraes) a publié le 8 mars dernier « Regards sur les parcours scolaires Filles-Garçons dans les Hauts-de-France », publication destinée à analyser les différences selon les sexes de parcours et de réussite scolaire des jeunes dans la région.

Dans le premier et le second degré, la mixité filles-garçons en Hauts-de-France est semblable aux chiffres nationaux (environ 49 %), mais des écarts commencent à apparaître par la suite avec une part de filles moindre au niveau régional chez les étudiants (55 % en région contre 56 % en France).

Des différences sont perceptibles dès la sixième avec une meilleure maîtrise du français chez les filles tandis que les garçons ont de meilleurs acquis en mathématiques. Cette tendance se confirme au lycée, avec de nettes différences entre filles et garçons dans les choix d'enseignements de spécialités en première générale : seul 55 % des filles optent pour les mathématiques contre 74 % des garçons et elles sont moins de 5 % à choisir numérique et sciences informatiques. À l'issue de ces processus de choix, la mixité filles-garçons en première est relativement équilibrée en mathématiques (48 % de filles), mais en terminale les filles ne représentent plus que 40 % des élèves de cette spécialité.

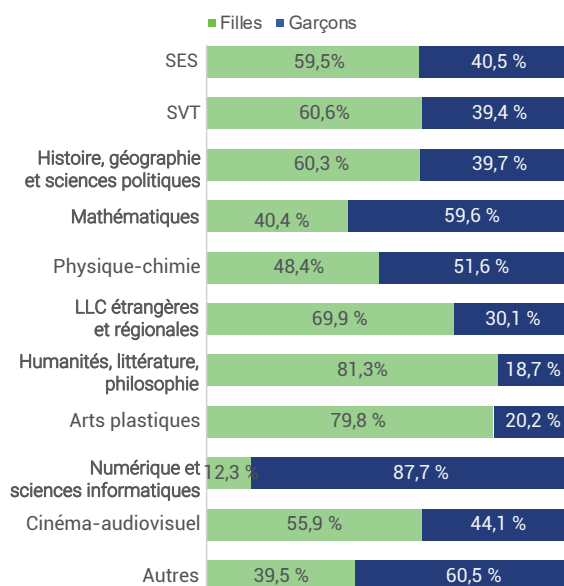
Au lycée technologique et dans les voies professionnelles, là aussi des différences marquées selon les sexes et selon les filières sont à noter : les filles représentent près des deux tiers des effectifs dans les voies professionnelles relevant des services et moins de 15 % dans les domaines de production.

Concernant les résultats, pour le brevet comme pour le baccalauréat, les filles réussissent mieux et obtiennent plus de mentions, et ce quelle que soit la filière.



Après le baccalauréat, près de 60 % des filles souhaitent poursuivre leurs études en licence et 10 % en études de santé (contre respectivement 43 % et 4 % chez les garçons). Si les filles sont plus nombreuses que les garçons à l'université, elles sont surreprésentées en lettres et sciences humaines (70 % des effectifs), tandis qu'elles ne représentent que 40 % des effectifs en sciences et Staps.

Répartition par sexe dans les enseignements de spécialités en terminale générale (en %)



Parce que l'égalité se joue aussi à la récré

La ville de Lille est engagée depuis plusieurs années pour la mixité de l'espace des cours de récréation : l'analyse du fonctionnement de ces cours montrait que le foot occupait un espace très important, espace utilisé principalement par les garçons tandis que les filles étaient reléguées dans un périmètre restreint aux extrémités.

Afin de créer des cours de récréation propices à la mixité, la Ville a réaménagé ces espaces de façon à ce que chaque enfant y trouve sa place. Ces cours de récré repensées comprennent toujours un espace dédié aux jeux sportifs, où jouent filles et garçons, mais plus réduit de manière à inclure d'autres jeux tracés au sol, des murs d'expressions ou encore des coins nature.



En savoir plus sur pf2s.fr

Le handicap en Hauts-de-France

En 2021, près de 16 % de la population des 15 ans et plus en Hauts-de-France souffre d'un handicap* selon l'enquête *Vie quotidienne et santé de la Drees*, un des taux les plus élevés de France métropolitaine après la Corse, contre 14 % en France. Par ailleurs la part des personnes handicapées a tendance à augmenter avec l'avancée en âge : avant 60 ans près de 9 % de la population française est concernée par un handicap, contre 25 % parmi les personnes de 60 ans ou plus.

Face à cette problématique, il est essentiel de prendre en compte la question du handicap dans l'ensemble des politiques publiques et de favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap (voir article ci-contre). Afin de construire ces politiques, le dialogue entre personnes en situation de handicap, professionnels, acteurs associatifs ou de la société civile et chercheurs est aussi nécessaire afin de faire évoluer les connaissances (voir article page 7). En ce sens, la Région Hauts-de-France vient d'adopter une nouvelle feuille de route pour une politique transversale à destination des personnes en situation de handicap (voir article page 6). Le numérique et sa multitude d'outils offrent aussi de nombreuses opportunités pour une plus grande intégration et accessibilité des personnes handicapées (voir article page 6).

Par ailleurs dès le plus jeune âge, le repérage et le diagnostic du handicap, notamment cognitif, sont primordiaux afin de garantir un meilleur accompagnement et une meilleure intégration des personnes concernées. La stratégie nationale autisme et troubles du neuro-développement se décline en région afin de répondre à ces objectifs (voir article page 8).

* Personnes déclarant une forte restriction pour des raisons de santé dans les activités de la vie quotidienne, ou bien une sévère limitation fonctionnelle, que ce soit sur d'un point de vue sensoriel, physique ou cognitif.

La politique du handicap en France

Le handicap, longtemps réduit aux seules personnes en fauteuil, concerne une réalité bien plus large et bien plus complexe. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées donne la définition suivante : « Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Le handicap n'est alors pas seulement la déficience intrinsèque d'une personne mais est aussi lié à la question de l'inadaptation de l'environnement dans lequel évolue cette personne. La politique nationale française obéit à un double objectif : garantir une solidarité aux personnes en situation de handicap (prestations spécialisées, mesures d'accompagnement, attribution d'allocations spécifiques) et favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap grâce à plus grande accessibilité, en luttant contre la discrimination et en valorisant le potentiel de chacun.

[En savoir plus sur pf2s.fr](https://www.pf2s.fr)

7,6 millions de personnes handicapées de plus de 15 ans vivant à domicile
(soit 14 % de la population)

3,4 millions de personnes
avec des restrictions d'activité dans la vie de tous les jours



6,8 millions de personnes
avec au moins une limitation fonctionnelle sévère


Limitation physique
4,4 millions
de personnes


Limitation sensorielle
2,8 millions
de personnes


Limitation cognitive
1,9 million
de personnes

Note : une personne peut déclarer plusieurs formes de handicap.

Études et Résultats n°1254, Enquête Vie quotidienne et santé 2021, © DREES



[En savoir plus sur pf2s.fr](https://www.pf2s.fr)

FOCUS

Handicap : une nouvelle feuille de route de la Région pour une prise en compte globale

Face au handicap, qui touche sous une forme ou sous une autre 20 % de la population, la Région Hauts-de-France a adopté le 30 mars dernier en séance plénière une feuille de route régionale handicap, afin que les enjeux liés au handicap soient intégrés à l'ensemble de ses politiques régionales.

Pour mieux prendre en compte la problématique du handicap dans l'ensemble de ses politiques et mieux accompagner les personnes affectées par cette problématique, la feuille de route régionale prévoit de faire évoluer des dispositifs existants afin :

- d'élargir l'accès à l'aide aux transports ;
- d'augmenter l'aide à la garde d'enfants ;
- de renforcer la formation numérique ;
- de bonifier les aides aux étudiants en situation de handicap et de soutenir les actions éducatives sur la question du handicap au sein des lycées ;
- de soutenir les initiatives associatives.

Plus largement, cette feuille de route prévoit de mieux intégrer les enjeux du handicap dans l'ensemble des politiques régionales : formation, transports, emploi, culture, sport santé, tourisme, logement, aménagement du territoire, etc. Les futurs dispositifs prendront en compte dans leur mise en œuvre les personnes en situation de handicap afin d'améliorer l'accessibilité pour ces personnes et leur inclusion.

Dans son engagement auprès des personnes en situation de handicap, la Région a aussi renouvelé sa convention



avec le Fonds pour l'Insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), signée en 2018, et son partenariat avec l'Agefiph (Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), afin de faciliter l'accès à la formation professionnelle, à l'emploi et à l'orientation des personnes en situation de handicap en vue de leur inclusion sociale et professionnelle. La prise en compte de la question du handicap passe aussi par des travaux de mise en accessibilité de bâtiments tels que les gares ou lycées qui relèvent de la Région.

Par ces différentes mesures, l'ambition de la Région Hauts-de-France est « d'améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap, mais également de leur entourage ».



[En savoir plus sur pf2s.fr](https://www.pf2s.fr)

FOCUS

Semaine du numérique : une journée consacrée au handicap



[En savoir plus sur pf2s.fr](https://www.pf2s.fr)

Événement collectif, organisé par la Dreets et l'Académie Hauts-de-France, la French Tech et l'Agefiph, la semaine du numérique s'est déroulée du 20 au 25 mars 2023, quatre journées dédiées au numérique dans tous ses états.

Après la journée du mardi consacrée à la cybersécurité et à la découverte des forces vives sur la région, la journée du mercredi était consacrée au handicap et numérique.

Au programme : une conférence pour expliquer et promouvoir la méthode Facile à lire et à comprendre (FALC). Une approche pédagogique pour transcrire des documents complexes en langage courant, compréhensible et accessible. Une réponse recommandée pour permettre aux personnes de comprendre les démarches et d'accéder à la connaissance en pleine citoyenneté.

La méthode FALC favorise le pouvoir d'agir et facilite l'accès

Retours sur la 6^e semaine Handicap et Citoyenneté à l'Université Catholique de Lille

La 6^e édition de la semaine Handicap et Citoyenneté s'est tenue à l'Université Catholique de Lille du 28 au 30 mars 2023.

Prenant place dans l'enseignement et la recherche qu'organisent les équipes HADéPaS et CEM au sein d'Ethics, cet événement a permis de nombreuses rencontres. Un dialogue fructueux a pu s'engager entre personnes en situation de handicap, professionnel-le-s, acteurs et actrices associatifs ou de la société civile, chercheur-e-s, étudiant-e-s.

Cette année, il a été question de l'autonomie et de ses représentations dans le domaine de la rééducation et de la réadaptation fonctionnelles. Les écarts et les convergences entre les représentations de l'autonomie que peuvent avoir les différents acteurs en jeu (ingénieurs, personnes amputées...) ont été interrogés. L'aidance et la pair-aidance dans les champs du handicap et du vieillissement ont été abordés. Parents d'enfants en situation de handicap, proches aidants de personnes âgées vivant avec la maladie d'Alzheimer, personnes vivant des situations de handicap et structures accompagnant ces démarches ont pu évoquer différents enjeux lors d'une table-ronde.

La construction inclusive des connaissances, une thématique chère aux équipes organisatrices, a une nouvelle fois occupé une place centrale avec de nombreux exemples de recherches et de projets participatifs.

Les enjeux autour de la démocratie sanitaire ont également été abordés. Si beaucoup reste à faire pour que les personnes en situation de handicap puissent avoir accès aux soins et être actrices de leur santé, les initiatives se multiplient pour que cet horizon se rapproche notamment grâce à l'implication des personnes directement concernées. Enfin, la question du sexe et du genre en santé et plus particulièrement dans le champ du handicap a été abordée sous l'angle de la recherche.

Les vidéos des rencontres seront bientôt disponibles sur le [site de l'HADéPaS](#). Pour être averti.e.s de la prochaine édition de cette semaine, n'hésitez pas à contacter Agnès d'Arripe, enseignante-chercheuse au sein de l'unité HADéPaS : agnes.darripe@univ-catholille.fr.



En savoir plus sur pf2s.fr

aux droits. Penser « FALC » en amont est aussi indispensable pour gagner du temps, les concepteurs de site peuvent s'appuyer sur un référentiel pour anticiper l'accessibilité. Le SIILAB en lien avec l'UDAPEI, Papillons Blancs du Nord a conçu un guide « [le web facile pour tous](#) », une capitalisation de bonnes pratiques et de conseils de « bon sens » à mettre en œuvre dans une démarche d'accessibilité universelle.

Une table ronde a réuni des acteurs en situation de handicap et des professionnels impliqués dans l'accompagnement de ces publics. Les échanges et partages d'expériences ont permis de mieux comprendre comment le numérique s'adapte aux publics en situation de handicap et vient le compenser pour plus d'autonomie. Cette rencontre d'experts a balayé les adaptations possibles, que le handicap soit sensoriel, moteur ou intellectuel.

Le public a découvert en direct une démonstration d'un robot téléguidé pour des élèves ne pouvant se déplacer

et obligés de rester à leur domicile. [Ted-i](#) est une réponse pour maintenir les liens avec les autres camarades et l'enseignant, être là sans y être tout en partageant les émotions du groupe. Une réponse inclusive et ludique qui répond aux besoins des élèves en situation de handicap ou de maladie.

Les journées du jeudi et vendredi ont été consacrées respectivement aux femmes dans le numérique et aux jeux vidéo et e-sport.



En savoir plus sur pf2s.fr

La prise en charge des troubles du neuro-développement en Hauts-de-France

Dans le cadre de la stratégie nationale autisme au sein des troubles du neuro-développement (TDN) 2018-2022, une déclinaison régionale a été mise en place en Hauts-de-France avec pour objectifs de renforcer le repérage précoce et d'améliorer l'accompagnement des enfants, des adultes et des proches concernés.

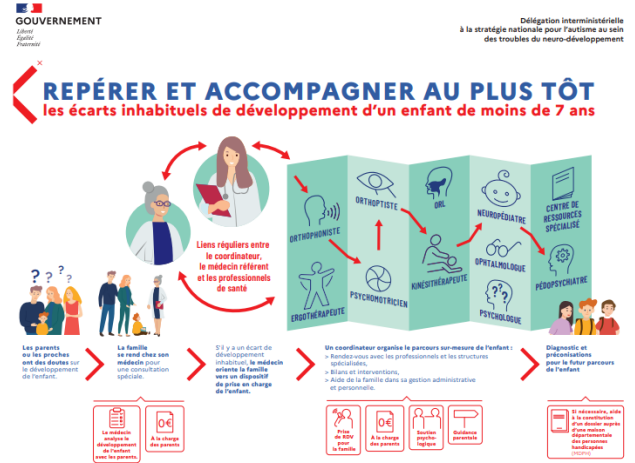
La stratégie nationale 2018-2022 repose sur 5 engagements principaux :

- Remettre la science au cœur de la politique publique de l'autisme grâce à une recherche d'excellence ;
- Intervenir précocement auprès des enfants présentant des écarts inhabituels de développement ;
- Rattraper notre retard en matière de scolarisation ;
- Soutenir la pleine citoyenneté des adultes ;
- Soutenir les familles et reconnaître leur expertise.

En Hauts-de-France, afin de renforcer le repérage et le diagnostic précoce des TDN chez les enfants de moins de 7 ans, huit plateformes de coordination et d'orientation (PCO) ont été mises en place entre 2019 et 2021. Les médecins orientent vers ces PCO les enfants présentant des écarts inhabituels de développement, et sans même attendre une stabilisation du diagnostic, ces plateformes peuvent proposer aux familles une intervention coordonnée de professionnels conventionnés (kinésithérapeutes, orthophonistes, etc.) mais aussi de psychomotriciens, psychologues et ergothérapeutes. Au 1^{er} janvier 2022, 1 382 enfants des Hauts-de-France ont été adressés à une PCO par un professionnel de santé et près de 1 000 parcours ont été validés. Ces PCO permettent d'organiser un parcours de soins sécurisé et fluide.

Afin de faciliter la scolarisation des enfants atteints de troubles du spectre autistique (TSA), plus de 120 places ont notamment été créées au sein de dispositifs de scolarisation inclusive spécifiques TSA entre 2018 et 2022.

À l'âge adulte, des personnes autistes ne bénéficient pas toujours d'un accompagnement adapté faute de diagnostic. La région des Hauts-de-France participe avec deux territoires « tests », l'Arrageois dans le Pas-de-Calais et le Clermontois dans l'Oise, à une démarche de repérage des adultes autistes en établissement médico-social et psychiatrique. Par ailleurs, développer la pleine citoyenneté des adultes signifie aussi soutenir le pouvoir d'agir des personnes autistes, par le biais notamment de la pair-aidance (soutien par les pairs). Ainsi depuis juillet 2021, l'ensemble de la région est couvert par cinq groupes d'entraide mutuelle autisme (GEM TSA) qui permettent des temps d'échange, d'activité et de rencontre entre personnes concernées.



La ferme Sénéchal, maison inclusive et solidaire

Portée par l'association Sourires d'Autistes et la commune de Vieille-Chapelle dans le Pas-de-Calais, la ferme Sénéchal est un lieu de vie et d'accompagnement qui accueille des personnes autistes.

Ce projet innovant a pour but de permettre à des adultes atteints de TSA et ne bénéficiant plus d'une prise en charge, de vivre en collectivité et d'être accompagnés vers l'autonomie. L'accompagnement dont bénéficient les résidents est global, personnalisé, modulable et coordonné. Le parcours est construit à partir des besoins et souhaits exprimés par les personnes accompagnées, de la fixation d'objectifs (accompagnements à mettre en œuvre et acteurs à mobiliser), puis d'un « accompagnement vers l'autonomie afin de valoriser l'inclusion, la pair-émulation et l'utilité sociale », ainsi qu'un suivi de cet accompagnement afin de l'ajuster si besoin.

Afin de favoriser la participation, l'accès à la vie sociale et l'inclusion, la ferme Sénéchal accueille des manifestations culturelles, propose un gîte et une grange événementielle à la location et dispose d'un espace de *coworking*.

LUS POUR VOUS



Prévenir et accompagner la perte d'autonomie

Face au vieillissement de la population française, la perte d'autonomie liée au vieillissement est un phénomène qu'il faut savoir anticiper par une prévention très en amont et mieux accompagner une fois réalisée. Le Conseil économique, social et environnemental recommande d'assumer collectivement et positivement cette réalité démographique, en luttant contre l'« agisme », en agissant sur les facteurs de risques liés au vieillissement, en développant les démarches d'« aller vers » pour les publics isolés et en revalorisant les professionnels de l'accompagnement.

[M. Chassang, La prévention de la perte d'autonomie liée au vieillissement, Avis du Conseil économique, social et environnemental, avril 2023.](#)



Inégalités environnementales et santé

Au-delà des inégalités sociales et territoriales de santé, est apparu depuis quelques années un nouveau champ de recherche : les inégalités environnementales, qui désignent des inégalités sociales dans le rapport à l'environnement. L'interdépendance entre crise environnementale et inégalités sociales étant forte, il est nécessaire de mieux répartir l'effort environnemental de manière à ce qu'il soit proportionnel à l'impact écologique et qu'il tienne compte « des inégalités existantes, afin de les réduire ou à minima de ne pas les aggraver ».

[A. Sagni, Les inégalités environnementales et la santé : mieux comprendre les liens pour mieux agir, Fiche repère de l'Ireps Auvergne Rhône-Alpes, janvier 2023](#)



L'état du mal-logement en France

Dans ce 28^e rapport sur l'état du mal-logement en France, la Fondation Abbé Pierre souligne qu'après deux années de crise sanitaire, 2022 a été marquée par une hausse des prix inédite depuis 30 ans. La facture logement a été encore alourdie par des dépenses énergétiques en hausse. Face à cette réalité, la Fondation appelle les pouvoirs publics à relancer la politique du « Logement d'abord », à investir fortement dans la construction et la rénovation de logements à prix modérés et à lutter contre les inégalités et discriminations liées au genre pour l'accès au logement.

[Fondation Abbé Pierre, L'état du mal-logement en France 2023, Rapport annuel, janvier 2023](#)

À LIRE

Deux tiers des bénéficiaires du RSA au chômage se déclarent freinés dans leurs démarches de recherche d'emploi



Fin 2017, 2,1 millions de personnes étaient bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) en France, prestation de lutte contre la pauvreté qui a pour objectif, d'une part, d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence et, d'autre part, de favoriser leur insertion sociale et professionnelle par le biais d'un accompagnement adapté à leurs besoins.

En 2018, deux tiers des bénéficiaires du RSA fin 2017 déclarent avoir été freinés dans leurs démarches de recherche d'emploi, dont près d'un sur deux pour des raisons d'absence de moyen de transport ou de coût des déplacements. Par ailleurs, trois bénéficiaires sur cinq ont eu un besoin d'un accompagnement professionnel ou social qui n'a pas abouti tandis que seul un tiers des bénéficiaires ont reçu un accompagnement à visée professionnelle ou sociale au cours de l'année 2018. Quant aux problèmes de santé, ils représentent un frein pour 20 % des bénéficiaires et sont la principale raison pour laquelle ils ne recherchent pas d'emploi malgré leur souhait de travailler.

« Ces constats conduisent à questionner la réalité de l'accompagnement proposé et son adéquation aux besoins des bénéficiaires. »

[E. Athari, Deux tiers des bénéficiaires du RSA au chômage se déclarent freinés dans leurs démarches de recherche d'emploi, Études et résultats, n°1252, Drees, janvier 2023.](#)

NATIONAL

L'obésité, une épidémie non infectieuse difficile à enrayer

Afin de pouvoir évaluer l'efficacité des mesures de prévention telles que le Programme national nutrition santé (PNNS), la Ligue contre l'obésité et des chercheurs de l'Inserm et du CHU de Montpellier ont récemment publié une étude dressant l'état des lieux de l'obésité en France, enjeu de santé publique majeur.

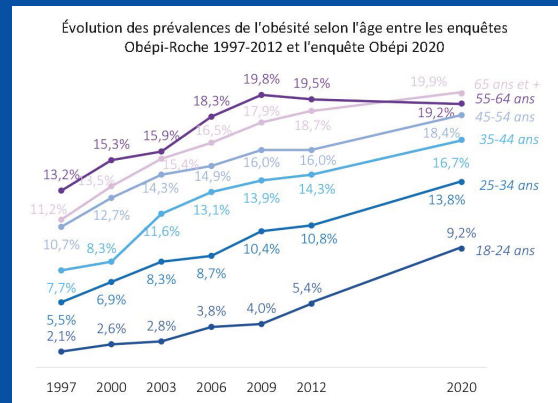
Dès 1997, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) alerte sur la « première épidémie non infectieuse de l'histoire de l'humanité » : l'obésité. Cette dernière constitue un problème de santé publique mondial, dont l'incidence ne cesse d'augmenter, le nombre de cas ayant presque triplé à l'échelle mondiale depuis 1997.

En France, selon cette étude de la Ligue contre l'obésité parue en février dans le Journal of Clinical Medicine, 47 % des adultes français sont en situation de surpoids, dont 17 % en situation d'obésité. La prévalence de l'obésité en particulier augmente à rythme soutenu : de moins de 9 % en 1997, elle est passée à 15 % en 2012 et 17 % en 2020.

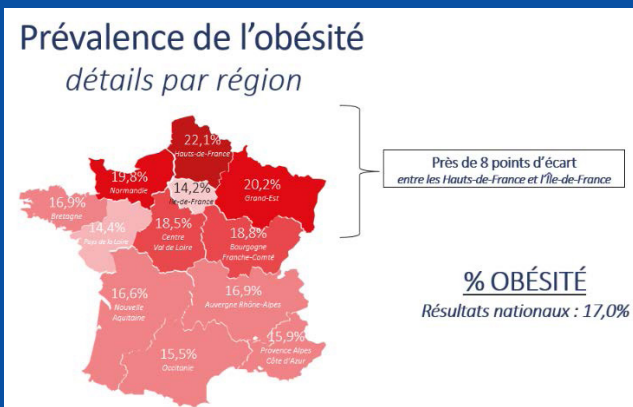
La prévalence du surpoids ou de l'obésité augmente avec l'âge : si l'excès de poids touche près d'un quart des 18-24 ans, il atteint 57 % chez les 65 ans et plus. Cependant, ce sont parmi les plus jeunes que l'obésité a le plus fortement augmenté ces dernières années. Ainsi l'obésité a été multipliée par 4 chez les 18-24 ans depuis 1997, atteignant 9 % en 2020 (contre 2 % en 1997), et par près de 3 chez les 25-34 ans, passant de moins de 6 % en 1997 à 14 % en 2020. L'étude révèle aussi des différences selon le sexe : ainsi si les hommes sont plus souvent en surpoids que les femmes (37 % contre 24 %), le taux d'obésité est plus important chez les femmes (17,4 %) que chez les hommes

(16,7 %). L'étude montre aussi une plus forte incidence du surpoids dans les catégories sociales les plus défavorisées avec des différences encore plus marquées pour l'obésité qui touche près de 18 % des ouvriers et employés contre seulement 10 % des cadres.

Ainsi près de la moitié de la population française est en situation de surpoids. Au regard des autres pays européens, où la prévalence du surpoids est de 59 % en moyenne et celle de l'obésité de 23 %, la situation française est légèrement moins alarmante. Cependant l'augmentation constante de l'obésité depuis les années quatre-vingt, notamment chez les plus jeunes, appelle à un renforcement des politiques et actions de lutte contre l'obésité.



Fontbonne, A.; Currie, A.; Tounian, P.; Picot, M.-C.; Foulatier, O.; Nedelcu, M.; Nocca, D. *Prevalence of Overweight and Obesity in France: The 2020 Obepi-Roche Study by the « Ligue Contre l'Obésité »*. Journal of Clinical Medicine, 2023, 12, 925.



L'obésité en Hauts-de-France

Selon l'étude Obépi 2020, la prévalence de l'obésité en France correspond à un gradient nord-sud (à l'exception des régions Île-de-France et Pays de Loire), avec une prévalence très élevée en Hauts-de-France où l'obésité atteint 22,1 %, taux le plus important de France métropolitaine.



En savoir plus sur pf2s.fr

EUROPE

Lutter contre le manque d'activité physique des Européens

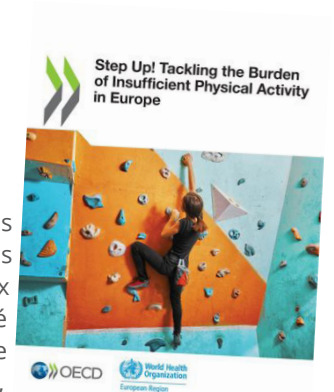
D'après un récent rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les Européens ne bougent pas assez, une tendance qui s'est aggravée avec la pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement.

L'activité physique est un déterminant majeur de l'état de santé physique et mentale des individus et contribue au bien-être. Il est donc essentiel de pratiquer régulièrement une activité physique. Pourtant, d'après le rapport *Step Up! Tackling the Burden of Insufficient Physical Activity in Europe*, près d'un adulte européen sur trois ne fait pas suffisamment de sport alors que l'OMS préconise un minimum de deux heures et demie d'activité physique d'intensité modérée chaque semaine. Près de la moitié d'entre eux (45 %) ne pratiquent aucune activité sportive. Chez les adolescents, moins d'un garçon sur cinq et moins d'une fille sur dix répondent aux recommandations de l'OMS. De plus, la pratique d'une activité sportive ne s'améliore pas avec l'âge puisque seul un quart des 55 ans et plus en pratique une de façon hebdomadaire.

Par ailleurs, la pandémie de Covid et les mesures de confinement ont contribué à une baisse de l'activité physique, la moitié des Européens ayant réduit leur activité physique.

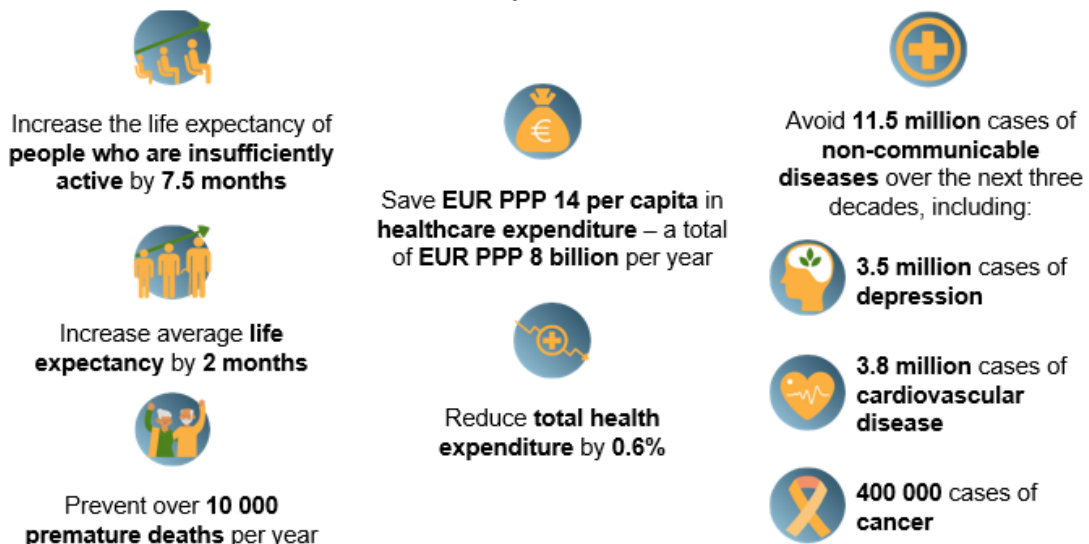
Pourtant, selon les estimations de ce rapport, si l'ensemble des Européens pratiquait les deux heures et demie d'activité physique hebdomadaire recommandées par l'OMS, ce sont plus de 10 000 décès prématurés de personnes âgées de 30 à 70 ans qui pourraient être évités chaque année. Pour les personnes insuffisamment actives, cela pourrait faire augmenter leur espérance de vie de 7,5 mois. Une augmentation de l'activité physique aurait d'importants bénéfices pour les états européens, en termes d'état de santé comme de dépenses de santé.

Malgré les politiques mises en place pour promouvoir l'activité physique, des efforts restent à faire. Face à des comportements complexes et longs à faire évoluer vis-à-vis de l'activité physique, ce rapport invite les décideurs politiques à mettre en œuvre un ensemble complet de politiques afin d'agir simultanément sur l'intégralité des facteurs concourant à l'activité physique.



[OCDE/Organisation mondiale de la Santé \(2023\), Step Up ! Tackling the Burden of Insufficient Physical Activity in Europe, éditions OCDE, Paris.](#)

Meeting the WHO guidelines of 150 minutes of moderate-intensity physical activity per week across 27 European countries would:



En savoir plus sur pf2s.fr

AGENDA

6 juin 2023
Paris

Hybride

RENCONTRE SCIENTIFIQUE AIR ET SANTÉ :
DES CONNAISSANCES POUR SOUTENIR
L'ACTION

ORGANISATION : ANSES
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

8 juin 2023
Lille

RENCONTRE THÉMATIQUE TRANSITIONS
ENVIRONNEMENTALES – MOBILITÉS ET
TRANSPORTS

ORGANISATION : PIVER
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

15-16 juin 2023
Angers

7ÈMES JOURNÉES FRANCOPHONES DE LA
RECHERCHE EN SOINS

ORGANISATION : CHU D'ANGERS
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

20-21 juin 2023
Paris

LES RENCONTRES DE SANTÉ PUBLIQUE
FRANCE

ORGANISATION : SANTÉ PUBLIQUE
FRANCE
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

27-28 juin 2023
Castres

17ÈME SUMMER CAMP DE L'UNIVERSITÉ DE
LA E-SANTÉ

ORGANISATION : CASTRES-MAZAMET
TECHNOPOLE
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

28 novembre 2023
Amiens

Hybride

JOURNÉE ANNUELLE DE LA PF2S
SANTÉ ENVIRONNEMENT

ORGANISATION : PF2S
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

Plateforme sanitaire et sociale Hauts-de-France

Éditeur : OR2S, faculté de médecine, 3 rue des Louvels, 80036 Amiens cedex 1
Tél : 03 22 82 77 24, courriel : info@or2s.fr site : www.or2s.fr/www.pf2s.fr, courriel : plateforme@or2s.fr
Directeur de publication : P^r Maxime Gignon (OR2S)

Comité de rédaction : Sophie Debuissier (OR2S), Anne Duchemin (DREETS), Cécile Gauthiez (OR2S), Claire Joly (conseil régional), Grégory Marlier (conseil régional), Nadia Rouache (conseil régional), Julien Salingue (institut catholique de Lille), Nadège Thomas (OR2S), Christophe Trouillard (DREETS), David Verloop (ARS)

Rédaction : Cécile Gauthiez, mise en page : Sylvie Bonin
n° ISSN : 2679-0033 (en ligne) - Dépôt légal avril 2023

Inscrivez-vous ici

pour recevoir la lettre électronique et les informations
de la Plateforme sanitaire et sociale Hauts-de-France

Suivez-nous



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Région
Hauts-de-France